

Plan de financement

Montant des dépenses et financements.

Dépenses TTC : 121 000 € *

Outre la rénovation totale de l'appartement et sa mise aux normes actuelles, le rez-de-chaussée et la toiture seront concernés par la rénovation.

- * Subventions : 37 500 €.
- * Autofinancement : 20 000 €
- Total disponible : 57 500 €**

Dons et/ou emprunt bancaire : 63 500 €.

Appel aux dons

Le montant des dons diminuera le recours à l'emprunt.

Dès la mise en location, il permettra de dégager des ressources pour l'entretien de l'immeuble.

Tous les dons seront les bienvenus, quels qu'en soient leurs montants.

À noter que, si vous êtes imposable, votre don sera défiscalisé à hauteur de 66 %.

3 exemples de dons et défiscalisation :

Si vous êtes redevable d'un impôt de 1 000 € :

1. en faisant un don de 1 500 €, vous ne paierez aucun impôt et votre don ne vous coûterait que 500 € ;
2. un don de 1 000 € ne vous coûterait que 340 € ;
3. un don de 500 € ne vous coûterait que 170 €.

Si, par la plus heureuse des hypothèses, 40 donateurs choisissaient le premier exemple, le plan de financement serait totalement bouclé.

* Possiblement fluctuant selon situation économique du moment

Location

La location estimée est soumise à un plafond tenant compte du montant des subventions reçues.

La gestion de la location sera confiée à un professionnel et une garantie locative sera souscrite.

Dans l'hypothèse d'un loyer mensuel de 750 € :

- * Revenu brut annuel : 9 000 €
- * Frais de gestion : 702 €
- * Frais de garantie : 270 €
- * Impôt d'environ : 920 €
- Revenu net annuel : 7 061 €

À noter que, pour rembourser un prêt de 30 000 € sur 10 ans, une somme annuelle de 3 216 € est nécessaire. Dans cette hypothèse, les revenus nets pour la Paroisse, après remboursement de l'emprunt, s'élèveraient à 3 845 €. Ce qui couvrirait les charges fixes de la totalité de la maison paroissiale, estimées à un montant de 3 500 € environ.

Renseignements

Vos chèques devront être libellés à l'ordre de :

« AD-Chantier Paroisse de Courthézon »,
et envoyés à l'adresse suivante :

Mr le Curé de Courthézon - 3, rue Jean Bruguière
84350 Courthézon.

Un reçu fiscal vous sera adressé à votre domicile

Pour tout renseignement complémentaire

vous pouvez nous contacter par mail :

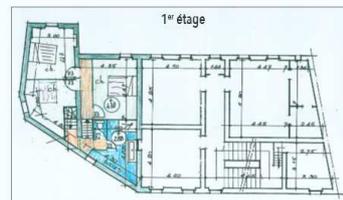
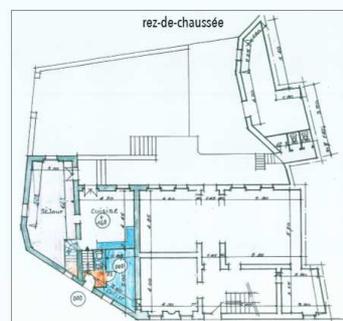
patrimoine.paroisse84350@gmail.com

ou par téléphone auprès du Président :

Mr Michel ROUX : 04 90 70 72 05.

Maison Paroissiale de Courthézon

**Aidez-nous
à mener à bien ce projet !**



Père Régis DOUMAS,
Curé de la Paroisse



« Ce projet d'aménagement de notre maison paroissiale nous concerne tous. Il consiste à créer un appartement à louer dans sa partie libre, qui est inoccupée depuis des décennies.

Porté et travaillé par notre ami Pierre BRUNIER, ce projet permet d'entretenir, rénover et conserver un patrimoine indispensable à notre paroisse et auquel nous sommes tous très attachés. Idéalement située, notre maison paroissiale abrite des salles de catéchismes et de réunions, mais elle est aussi le siège du Secours Catholique.

Pour mener à terme ce beau projet, votre participation financière est indispensable. Surtout, notre investissement permettra d'envisager sereinement l'avenir de ce bel héritage. Tous ensemble nous pouvons le réaliser. Merci d'avance pour votre générosité ».

Maitre Michel ROUX,
Notaire Honoraire,

Président de l'Association des Œuvres Catholiques de Courthézon, en charge du projet



« L'association que je préside a été créée en 1940. Son but : favoriser les œuvres catholiques, sociales, scolaires et post scolaires, cercles d'études et autres groupements d'actions catholiques. L'immeuble sis à Courthézon, 12 place de l'Église, appelé communément Maison Paroissiale provient d'un don datant de 1965 effectué par Mademoiselle MOULIN, religieuse à Montélimar. En 2013, cette maison a été apportée au Diocèse d'Avignon. Cela permet de garantir son utilisation dans l'avenir tout en bénéficiant de la défiscalisation des sommes nécessaires pour la rénover.

En effet, au sens du droit canon, la Paroisse de Courthézon en est toujours propriétaire. L'autorité ecclésiastique nous en a transféré la gestion et la rénovation mais aussi la location, laquelle nous procurera les revenus nécessaires pour entretenir la totalité de l'immeuble. Soyez d'ores et déjà remerciés de l'intérêt que vous porterez à ce beau projet ».

Mr Gilbert CONFALONIERI,
Architecte du projet



« L'aménagement d'un appartement spacieux d'environ 100 m² sur deux niveaux comprenant 3 chambres, séjour-cuisine et salon ainsi qu'un garage dans un immeuble dont le cachet est incontestable, contribuera aussi à revitaliser le cœur de notre beau village. Outre le fait que sa rénovation apportera une plus-value certaine à cette maison, sa réalisation soignée et son emplacement sont des éléments particulièrement attractifs pour sa mise en location. En ma qualité d'Architecte, je suis doublement heureux ; non seulement d'être chargé de la rénovation de notre maison paroissiale, mais aussi de participer à l'embellissement de notre cité à travers la réalisation de ce projet ».